

L'APRÈS FAE

Le journal de l'Association de
personnes retraitées de la FAE

SOMMAIRE

- 2 Mot de la présidente
- 3 Mot de la responsable
politique
- 4 Nos comités en action
- 9 Au fond des choses
- 13 Au fil des événements
- 14 Bouquinons un peu !
- 16 La culture sous toutes
ses coutures
- 19 La parole est à vous !
- 20 Membres du Conseil
d'administration et des
différents comités, numéros
à conserver et coordonnées
de l'APRFAE





MOT DE LA PRÉSIDENTE : EN ROUTE VERS UN CONGRÈS DÉTERMINANT POUR L'APRFAE

Nicole Frascadore

Dans quelques jours, la présidente de la FAE, madame Mélanie Hubert, ouvrira le XII^e congrès de la FAE qui se déroulera du 25 au 28 juin. Un congrès abordant des thèmes d'actualité comme : la sauvegarde de la langue française, l'école à l'ère du numérique, États généraux sur l'éducation, pénurie du personnel enseignant et autres sujets.

L'horaire du congrès prévoit toujours des amendements, modifications ou améliorations aux statuts et règlements de la fédération. C'est normal puisque seul le congrès peut apporter des modifications à ce chapitre. Les propositions sont nombreuses et permettront d'ajuster un certain nombre de situations afin d'améliorer les débats ou la prise de décision, d'introduire des règles touchant de nouvelles réalités (exemple : réunions virtuelles), de revoir, reconduire ou redéfinir certaines règles qui sont arrivées à échéance. C'est ce dernier élément qui touche particulièrement l'APRFAE.

Depuis sa fondation, le financement de l'APRFAE relève en très grande partie de la FAE. En 2016, le congrès autorisait une formule de financement applicable jusqu'en 2026. Depuis 2016, l'APRFAE a vu son nombre de membres augmenter et, depuis 2022, l'assemblée générale a voté une augmentation de la cotisation

indexable annuellement. Les syndicats affiliés ont reçu un rapport exhaustif de l'état de la situation et des besoins de l'APRFAE pour les prochaines années. Le Congrès déterminera donc les règles de financement applicables à compter de 2027.

Un rapport du congrès sera déposé à l'Assemblée générale prévue pour le 5 novembre 2025 et les rands extraits seront relatés dans l'APRFAE-Express du mois de septembre.

D'ici là, je vous souhaite de très belles vacances agréables.

Nicole Frascadore
Présidente de l'APRFAE



MOT DE LA RESPONSABLE POLITIQUE : UNE ÉDITION QUI DÉPLOIE LENTEMENT SES AILES !

Maryse Vézina

Chers membres, lectrices et lecteurs,

Voilà ! L'envol du journal L'APRÈS FAE est amorcé ! Il déploie ses ailes dans une troisième édition. Cette publication est toujours en progression dans sa mise en page et dans son format de textes écrits, le tout pour bien vous informer et vous divertir.

Ce que nous vous livrons comme lecture en cette fin de printemps 2025 se concentre surtout sur une transformation remarquable en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis les années 1970 et 1980, les mouvements syndicaux au Québec ont joué un rôle clé dans notre évolution. Il ne faut pas l'oublier. À l'époque, les syndicats ont commencé à revendiquer des congés parentaux, l'équité salariale et des conditions de travail justes. Graduellement, ces changements ont été adaptés à l'égalité des genres en faisant appel, entre autres, à des milieux de travail inclusifs.

Aujourd'hui, l'égalité femmes-hommes n'est plus à mettre en valeur. Il faut la considérer comme un pilier central de notre justice sociale. Même si le syndicalisme n'a jamais eu de bons échos dans la population, et en particulier pour les métiers à majorité féminine, celui-ci fut primordial pour provoquer des changements et évoluer socialement. Et même, si le changement fait toujours peur !



Nous fêtons cette année le 85^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec. Cela représente une lutte fondamentale dans l'égalité des sexes. Il aura fallu 18 ans d'attente et de combats entre 1922 et 1940 pour mettre fin à la discrimination électorale faite aux femmes au niveau provincial. C'est grâce à Thérèse Casgrain, et avec d'autres militantes en avril 1940, que le projet de loi a vu le jour sous le Parti libéral de Joseph-Adélard Godbout. Quelle belle avancée nous leur devons.

Alors, c'est sous le signe de l'éternelle lutte des droits et libertés, bras et poing levé, que je vous souhaite de belles lectures sous notre couverture.

Maryse Vézina

Responsable politique du journal L'APRÈS FAE

SANTÉ DES FEMMES : REGARDS CROISÉS SUR LA MATERNITÉ, LA SANTÉ MENTALE ET LA VIOLENCE À L'OCCASION DES 50 ANS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME



Nous poursuivons donc notre exploration des 50 ans d'action du Conseil du statut de la femme avec le deuxième volet de notre série. Ce volet est dédié à la santé des femmes, un sujet complexe qui englobe des aspects essentiels comme la maternité et la santé reproductive, la santé mentale et physique, et malheureusement, la violence.

En 1978, le CSF dénonçait les difficultés d'accès à la contraception et à l'avortement, le manque d'information et le sexisme dans les soins. Depuis, des avancées significatives ont été réalisées. L'accès à la contraception (pilule, vasectomie) s'est généralisé, l'avortement a été décriminalisé, et la profession de sage-femme légalisée, avec l'essor des maisons de naissance. Des programmes de dépistage systématiques pour les cancers féminins (sein, col de l'utérus) ont été mis en place, incluant le test de dépistage du VPH, améliorant considérablement la détection précoce et les chances de survie.

Malgré ces progrès, des défis persistent : inégalités d'accès aux soins, stéréotypes sexistes dans le domaine médical. De plus, les femmes et les filles sont plus sujettes aux troubles anxieux, à la dépression et aux troubles alimentaires. L'objectif reste d'assurer l'égalité en matière de santé pour toutes les femmes, en garantissant un accès à des informations fiables et à des soins de qualité.

En 1978, le CSF dénonçait aussi la violence conjugale, alors que le viol conjugal n'était pas reconnu comme un crime. La situation des femmes mariées était précaire, leur dépendance financière

et émotionnelle les rendant vulnérables. Le CSF a réclamé des mesures concrètes : sensibilisation au viol, services d'accueil pour les victimes, et criminalisation du viol conjugal.

Depuis, la notion d'« agression sexuelle » a remplacé celle de « viol », englobant une réalité plus large. L'agression sexuelle est un crime contre la personne. Des politiques publiques ont été mises en place, et le mouvement #MeToo a amplifié la prise de conscience collective. L'abolition des délais pour tenter un recours civil et la création de tribunaux spécialisés témoignent de progrès législatifs.

Cependant, le combat est loin d'être terminé. De nombreuses femmes restent méfiantes envers le système judiciaire, leurs plaintes n'étant pas toujours prises au sérieux. La violence conjugale, souvent liée à l'instabilité résidentielle et à l'itinérance, aggrave la vulnérabilité des victimes. La violence sexuelle s'étend au numérique, nécessitant des adaptations législatives et des stratégies de prévention spécifiques. Il reste crucial de poursuivre les efforts de sensibilisation, de soutenir les victimes et d'améliorer l'accès à la justice, en tenant compte de l'évolution des modes de violence.

*Martine Roberge,
Responsable politique du Comité
de la condition des femmes*





CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME : L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

À l'occasion du 50^e anniversaire de sa création, le Conseil du statut de la femme (CSF) revisite le portrait de la situation brossé en 1978 afin de mettre en lumière les avancées autant que les enjeux persistants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le CSF examine la participation des femmes au marché du travail pour leur donner accès à une plus grande autonomie. L'avis de 1978 a pavé la voie à une plus grande autonomie des femmes en leur donnant accès au travail rémunéré et a contribué à améliorer les conditions d'emploi des femmes.

La situation est moins réjouissante du côté de la sphère domestique. Si la plupart des femmes occupent désormais un emploi, elles s'acquittent encore davantage que les hommes des responsabilités familiales et de prendre soin des proches.

L'intention du CSF était de relever les faits qui semblaient les plus saillants, à la fois au regard des avancées et des enjeux qui subsistent pour une égalité entre les femmes et les hommes dans le marché du travail.

Dans ce chapitre portant sur le marché du travail, le CSF fait connaître les réalités de 1978 « pour mieux comprendre celles d'aujourd'hui et pouvoir honorer le travail de celles qui sont venues avant nous. »

Si l'on peut se réjouir des gains des dernières décennies, on doit prendre conscience qu'il nous reste des pas à franchir et qu'il ne faut pas baisser la garde. C'est à ça, au fond, que l'ouvrage du Conseil nous convie. Ce retour sur les sujets qui concernent l'égalité et le respect des droits des femmes fait le point sur la condition des femmes au Québec et propose de nombreuses recommandations.

Ghislaine Paquette

Membre du Comité de la condition des femmes



L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES : 5^E CHAPITRE DU LIVRE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Nous voici au dernier chapitre du livre du Conseil du Statut de la femme, L'égalité entre les femmes et les hommes, qui pose un regard sur 50 ans d'évolution au Québec.

LOISIR, CRÉATION ARTISTIQUE ET POUVOIR : 50 ANS D'ÉVOLUTION

En 1978, le Conseil du statut de la femme (CSF) réclame un accès égal aux loisirs pour les femmes, transformant le loisir d'une simple échappatoire en une norme de vie essentielle. Pourtant, en 2015, les femmes disposent de 4 h 42 de temps libre par jour, contre 5 h 03 pour les hommes, un écart révélateur des responsabilités qui pèsent encore sur elles.

Dans le domaine artistique, en 1978, les femmes occupent à peine 15 % de l'espace littéraire et gagnent moins que leurs homologues masculins. Le CSF recommande de soutenir leurs projets pour refléter l'évolution de leur rôle social. En 2021, elles représentent 50 % de la population artistique, mais les inégalités persistent : les prix littéraires, bien qu'attribués équitablement, récompensent les hommes à hauteur de 10 966 \$ en moyenne, contre 4 691 \$ pour les femmes.

Au théâtre, en 1978, 75 % des rôles sont tenus par des hommes, les femmes étant souvent reléguées à des rôles stéréotypés de mères ou d'épouses. Le mouvement #MoiAussi en 2010 secoue le milieu, exposant les violences et abus systémiques. En 2022, des dispositions contre le harcèlement sont intégrées dans la loi sur le statut des artistes, marquant un pas vers un milieu plus sûr et équitable.

Sur le plan politique, en 1976, seulement 6 % des candidatures sont féminines. En 2018, la parité est atteinte à l'Assemblée nationale, une première historique. En 2023, la création d'une halte-garderie à l'Assemblée reconnaît les défis de conciliation vie professionnelle-familiale. Malgré ces avancées, des efforts restent nécessaires pour soutenir les femmes dans les postes décisionnels.

Ces 50 ans illustrent une évolution significative, mais le chemin vers l'égalité est encore long. Chaque pas, chaque initiative, rappelle que l'égalité est un combat continu, porteur d'espoir pour une société plus inclusive et juste.

LOISIR, CRÉATION ARTISTIQUE ET POUVOIR

En 1978, une révolution silencieuse s'amorce dans le domaine des loisirs. Le Conseil du statut de la femme (CSF) émet des recommandations audacieuses : il est temps que les femmes aient un accès égal aux loisirs, en tenant compte de leurs réalités spécifiques. L'objectif ? Leur offrir les mêmes droits au loisir que le reste de la population. Jusque-là, le loisir était souvent perçu comme un simple outil pour briser l'isolement des femmes, une échappatoire à leur quotidien souvent rythmé par les responsabilités domestiques et familiales. Mais en 1978, cette vision évolue : le loisir n'est plus une simple bouée de sauvetage, il devient une norme de vie en société, un droit fondamental pour toutes et tous.



Pourtant, malgré ces avancées, les inégalités persistent. En 2015, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les femmes disposent en moyenne de 4 heures et 42 minutes de temps libre par jour, contre 5 heures et 3 minutes pour les hommes. Un écart qui, bien que minime en apparence, révèle une réalité plus profonde. Les femmes continuent de jongler entre leurs responsabilités professionnelles, familiales et personnelles, laissant moins de place à ces moments de détente.

CRÉATION ARTISTIQUE : UNE LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE ET L'ÉGALITÉ

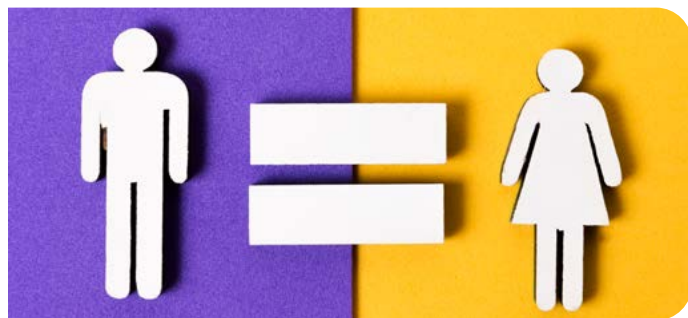
En 1978, le paysage artistique et culturel est encore largement dominé par les hommes. Les femmes occupent à peine 15 % de l'espace littéraire, et les revenus des comédiennes et des musiciennes sont bien inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. Face à cette réalité, le Conseil du statut de la femme (CSF) lance un appel à l'action : il est temps de renforcer les projets et les œuvres portés par des femmes, en tenant compte de l'évolution de leur rôle social. L'idée est simple, mais puissante : donner aux femmes les moyens de s'exprimer, de créer et de briller dans un domaine qui a trop longtemps été réservé aux hommes.

Les décennies qui suivent voient une lente, mais une réelle transformation. En 2021, les femmes représentent enfin 50 % de la population artistique et culturelle. Leurs revenus ont augmenté, un signe que leur travail commence à être reconnu à sa juste valeur. Pourtant, derrière ces chiffres encourageants se cachent des inégalités persistantes. Si les prix littéraires sont aujourd'hui attribués à un nombre égal de femmes et d'hommes, les montants remis restent profondément inégaux : en moyenne, les hommes reçoivent 10 966 \$, tandis que les femmes doivent se contenter de 4 691 \$, une différence qui en dit long sur la manière dont la société valorise encore différemment les créations selon le genre de leur auteur·rice.

LE THÉÂTRE : UN REFLÈT DES INÉGALITÉS ET UN TERRAIN DE LUTTE

En 1978, la scène théâtrale au Québec est un microcosme des inégalités de genre. Dans les principaux théâtres de Montréal et de Québec, 75 % des rôles sont assumés par des hommes. Les femmes, quant à elles, sont souvent reléguées à des rôles traditionnels et stéréotypés : mères, épouses, figures secondaires dont la présence sert avant tout à soutenir l'intrigue centrée sur les personnages masculins. Ces rôles, bien que parfois essentiels à la narration, enferment les actrices dans des cases étroites, limitant leur potentiel créatif et leur visibilité sur scène.

Mais le vent commence à tourner. En 2010, le mouvement #MoiAussi (#MeToo) secoue le milieu artistique, mettant en lumière les violences à caractère sexuel, la culture du silence et les abus de pouvoir qui y sévissent depuis trop longtemps. Les témoignages se multiplient, révélant une réalité sombre et longtemps tue : harcèlement, agressions, et une pression systémique qui pèse sur les femmes et les personnes marginalisées dans le monde du théâtre et des arts en général. Ce mouvement marque un tournant, obligeant les institutions et les individus à se confronter à ces problématiques et à repenser les dynamiques de pouvoir.



En 2022, une avancée majeure est concrétisée : des dispositions sur le harcèlement psychologique et sexuel sont intégrées dans la *Loi sur le statut professionnel des artistes et des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène*. Cette loi représente une étape cruciale dans la protection des artistes, en particulier des femmes, qui sont souvent les premières victimes de ces abus. Elle envoie un message clair : le milieu artistique doit être un espace sûr, respectueux et équitable pour tous et toutes.

LE POUVOIR : UNE CONQUÊTE PROGRESSIVE ET INACHEVÉE

En 1976, sur la scène politique nationale, les femmes sont presque invisibles. Seulement 6 % des candidatures aux élections sont féminines. Deux ans plus tard, en 1978, le Conseil du statut de la femme (CSF) interpelle les décideurs : il est temps d'associer proportionnellement les femmes aux travaux visant à doter le Québec de nouvelles structures administratives. L'objectif est clair : les femmes doivent participer activement à la construction de l'avenir de la province, et non pas simplement en être des spectatrices.

Les décennies qui suivent voient des avancées significatives, mais lentes. En 2018, un cap symbolique est franchi : pour la première fois, la zone paritaire est atteinte à l'Assemblée nationale, avec une représentation presque égale d'hommes et de femmes parmi les élus. Sur la scène municipale, la progression est également notable, bien que variable selon les régions. Les femmes s'imposent peu à peu comme des figures incontournables du paysage politique, portant des voix et des perspectives longtemps marginalisées.

En 2023, une nouvelle étape est franchie avec la création d'une halte-garderie à l'Assemblée nationale. Cette initiative est essentielle : elle reconnaît que les responsabilités familiales, encore largement assumées par les femmes, ne doivent pas être un frein à leur participation politique. C'est un pas vers une véritable conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, un enjeu crucial pour permettre aux femmes d'accéder et de se maintenir dans des postes décisionnels.

Pourtant, malgré ces avancées, le combat est loin d'être terminé. De nombreuses activités de sensibilisation et d'accompagnement doivent encore être mises en place pour favoriser la participation des femmes aux postes de pouvoir. Les stéréotypes de genre, les obstacles structurels et les résistances culturelles persistent, freinant l'accès des femmes à des rôles de leadership. Le pouvoir, qu'il soit politique, économique ou social, reste encore trop souvent une affaire d'hommes.

Mais chaque pas en avant, chaque initiative, chaque voix qui s'élève contribue à redéfinir les règles du jeu. Les femmes ne se contentent plus de demander une place à la table : elles la prennent, la revendiquent et la transforment. Et c'est peut-être là que réside l'espoir : dans cette capacité à repenser le pouvoir non pas comme un privilège, mais comme une responsabilité partagée, au service d'une société plus juste et plus inclusive.

Danielle Paquette,

Membre du Comité de la condition des femmes



COMITÉ RÉGIONAL BLLMV : UNE SORTIE D'OBSERVATION D'OISEAUX RÉUSSIE !

Pour une troisième année consécutive, j'ai eu la joie de guider un groupe de participants enthousiastes et friands de connaissances lors d'une randonnée d'une demi-journée pour faire de l'observation d'oiseaux.

En 2023, j'ai amené les gens dans le nord de l'île de Montréal, plus précisément au parc-nature de l'île-de-la-Visitation, où 32 espèces d'oiseaux avaient été dénombrées. Notre deuxième randonnée s'est déroulée à l'ouest, dans le magnifique parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard. Cet endroit est particulièrement prolifique pour le nombre d'espèces d'oiseaux et nous avons pu en observer 51 d'entre elles.



Cette année, nos troupes se sont déplacées vers l'est. Nous avons partagé l'avant-midi en deux segments. La première visite s'est faite au parc de conservation du ruisseau de Feu, un superbe marais qui nous a permis d'admirer plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques : grèbes, canards, hérons. Dans la partie boisée, nous avons eu la chance de voir virevolter de toutes jolies et colorées parulines qui arrivaient à peine des régions plus chaudes.



Une surprise attendait les braves (il faisait plutôt froid) qui ont continué la sortie jusqu'au secteur du Marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. En effet, à même le stationnement, il nous a été donné la chance d'observer deux adorables bébés Grands-ducs d'Amérique, encore partiellement emmitouflés dans leur duvet. D'autres espèces, dont le très discret Râle de Virginie

et le stoïque Bihoreau gris, ont agrémenté notre visite. Les plus curieux pourront satisfaire leur envie d'en savoir un peu plus long sur nos 46 espèces en cliquant sur le lien suivant : <https://ebird.org/tripreport/363901>.

Si je récidive l'an prochain, il faudra aller faire un tour au sud pour respecter la quadrature du cercle (prions que le tunnel puisse enfin déboucher). Sachez que ces randonnées s'adressent autant aux néophytes qu'aux observateurs plus chevronnés. Il y a toujours quelque chose à apprendre. L'observation des oiseaux est une activité très zen dont les bienfaits sont multiples sur la santé physique et mentale. En outre, ça nous permet d'exercer notre mémoire, facteur important pour contrer le vieillissement prématuré. Et chaque instant passé en nature consolide notre lien avec cette biodiversité qui nécessite plus que jamais notre aide. Comme le dit la formule consacrée chez les ornithologues, j'espère vous croiser sur les sentiers.

*Caroline Tétrault,
guide lors de la demi-journée d'observation d'oiseaux*

Photos : Manon Décary



Au fond des choses

ENQUÊTE SUR LE RETOUR AU TRAVAIL DES PERSONNES RETRAITÉES : DES TENDANCES CONFIRMÉES

La pénurie en éducation est loin d'être récente. Déjà à la fin des années '80, les commissions scolaires rencontraient de grandes difficultés de recrutement dans certains champs d'enseignement. À la même époque, on notait que 25 % des nouvelles et nouveaux enseignants quittaient la profession dans les 5 premières années de leur carrière. Malgré de nombreuses stratégies déployées par les milieux locaux, la situation a non seulement perduré, mais s'est même empirée. La pandémie n'a certes pas aidé, mais elle n'en est pas la cause même si depuis la situation semble s'aggraver. Les personnes retraitées, de plus en plus sollicitées, devenaient une solution incontournable.

En 2023, l'APRFAE mène une première enquête auprès de ses membres afin de dénombrer le nombre de personnes qui retournent au travail, répertorier les difficultés rencontrées et, par l'intermédiaire de la FAE, tenter d'y apporter des solutions lorsque possible. Le questionnaire s'adressait uniquement aux membres réguliers qui devaient répondre en ligne. La cueillette de données s'est déroulée au cours de deux premières semaines de février. Près de 48 % des membres ont répondu. Plusieurs constats furent alors consignés dans le rapport qui suivit.

L'édition 2024 fut marquée par un contexte scolaire peu propice suite à la grève générale illimitée du personnel enseignant et des mesures de rattrapage improvisées par le ministre de l'Éducation. Le questionnaire a été amélioré et permettait d'identifier plus clairement le profil des personnes répondantes. Même si la participation était moins importante, ce deuxième rapport confirmait l'ensemble des orientations constatées lors de l'enquête précédente.

L'enquête de 2025 poursuivait les mêmes intentions avec l'ajout de quelques questions supplémentaires permettant un croisement de données fort instructif. L'ensemble des orientations demeure le même, mais nous pouvons maintenant tenter d'expliquer davantage la réalité observée du retour au travail des personnes retraitées.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Des orientations se confirment :

- La grande majorité des personnes répondantes ne retournent pas au travail et n'y retourneront pas, quel que soit le motif ;
- Celles qui retournent s'engagent, en grande majorité, exclusivement pour faire de la suppléance occasionnelle;
- La très grande majorité retourne dans leur CSS d'origine;
- La majorité ne rencontre généralement pas de grandes difficultés;
- La majorité se dit satisfaite de leur contribution et de leur expérience;
- La majorité dit ne pas vouloir y retourner sans les mesures et primes salariales.

L'ÂGE DES PERSONNES RÉPONDANTES

La majorité des personnes répondantes qui retournent au travail appartient à la strate d'âge 60-64 suivie de très près par la suivante soit 65-69. La base de recrutement est plus précisément de 60 à 67 ans, majoritairement au primaire. Voici les données pour l'année 2024-2025.

Retour au travail en 2024-2025 par strates d'âge et secteurs d'enseignement

âges	répondants	préscolaire	primaire	secondaire	FGA	FP
54-59	151	8	47	10	0	2
60-64	379	11	95	34	9	9
65-69	269	10	28	19	8	6
70-74	122	0	10	6	1	1
75-79	61	0	1	0	1	0
80-85	5	0	0	0	0	0
Total	987	29	181	69	19	18

SOLLICITATION AU TRAVAIL

On constate que les CSS ne sont pas proactifs dans le recrutement de personnes retraitées. Ce sont plutôt les directions d'établissements et les ex-collègues de travail qui font des approches, mais l'initiative repose surtout sur les personnes retraitées. Il est utile de préciser que plusieurs personnes nous ont mentionné ne pas être appelées en suppléance si le financement vient du budget école. *Les personnes retraitées coûtent trop cher !* leur dit-on. Or, **toutes** les suppléances effectuées par des personnes retraitées sont financées directement par le Conseil du trésor. L'information n'est probablement pas transmise aux directions d'établissements.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU TRAVAIL

En 2023, c'est la moitié des personnes répondantes qui ont rencontré des difficultés. La plupart des problèmes soulevés reposaient sur le versement de la prime. Cette situation s'est

nettement améliorée en 2024 et en 2025. De plus, il n'y a aucune concentration de la même difficulté dans le même CSS.

Malgré tout, une difficulté demeure toujours un obstacle au retour au travail pour plusieurs soit l'obligation de transférer son assurance sous contrat. Précisons en effet que les personnes qui ont rencontré des difficultés avec l'assurance collective sont celles qui sont admissibles à l'assurance collective de la FAE, ce qui veut dire les personnes sous contrat temps partiel et temps plein, soit 26.8 % des personnes répondantes. La FAE analyse la situation afin d'enrayer cet irritant majeur pour le recrutement.

RENTE DES PERSONNES

Nous cherchions à savoir si les personnes retournent au travail parce qu'elles ont une rente incomplète et si l'âge ou l'année de la retraite ont une quelconque influence sur leur décision. Nous avons donc croisé les données sur les strates d'âge, la rente (complète ou non), l'année de retraite et les secteurs d'enseignement.

Rente de retraite des personnes répondantes pour les années 2023-2024 et 2024-2024 par secteurs d'enseignement

	Précolaire		Primaire		Secondaire		FGA		FP	
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
Rente complète	6 2.1 %	36 (3.6 %)	101 36.8 %	196 (19.8 %)	24 8.75 %	107 (10.8 %)	6 2.1 %	15 (1.5 %)	4 1.4 %	20 (2 %)
Rente incomplète	20 7.2 %	65 (6.5 %)	57 20.8 %	265 (26.8 %)	42 15.3 %	175 (17.7 %)	7 2.5 %	44 (4.4 %)	7 2.5 %	64 (6.4 %)

Le tableau précédent démontre que, pour tous les secteurs d'enseignement, la majorité des personnes répondantes reçoit une rente incomplète. La comparaison des deux années démontre une augmentation du pourcentage de personnes qui quittent sans une rente complète.

Rente par catégories d'âge et par année de service pour les personnes retournées à l'enseignement

âge ↓	Année Rente →	Avant 2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
54-59 21,8 %	C	0	1	0	0	0	0	0	2	4	17	11	35
	I	0	0	0	0	0	1	1	2	3	14	13	34
60-64 52,8 %	C	0	0	0	0	0	0	9	18	14	14	20	75
	I	0	0	1	1	0	9	9	16	18	22	16	92
65-69 18,9 %	C	1	0	1	0	0	2	2	5	2	5	3	21
	I	0	2	1	3	3	13	6	1	5	4	1	39
70-74 5,6 %	C	2	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	7
	I	2	1	2	0	0	2	0	1	1	1	1	11
75-79 0,6 %	C	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	I	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

Le deuxième tableau révèle qu'à compter de l'année 2021, le nombre de personnes qui quittent sans être admissibles à une pleine rente s'accroît principalement à la strate des 60-64 ans. Les données confirment que 52.8 % des personnes qui retournent au travail sont de la catégorie des 60-64 ans et que 55 % d'entre elles ont une rente incomplète soit 29 % de la totalité des personnes répondantes. Notons également, le nombre de 54-59 ans qui quittent avant l'admissibilité donc avec une rente plus petite ou même avec une réduction actuarielle.

On peut comprendre que la pandémie peut expliquer en partie plusieurs départs à la retraite avec une rente incomplète pour les années 2019, 2020 et 2021. Mais, il est plus inquiétant de constater que la majorité de ceux-ci se produit en 2022, 2023 et 2024. Comme nous n'avons pas vérifié ces éléments, il est difficile d'avancer des explications sur cette réalité. Mais il est fort à parier que les conditions d'exercice et le manque chronique de

services, pour les élèves et le personnel, jouent pour beaucoup dans la décision de quitter avant l'admissibilité à une pleine rente. Certaines d'entre elles doivent également assumer une réduction actuarielle.

LA RENTE EST-ELLE LE FACTEUR DE RETOUR AU TRAVAIL ?

Afin de vérifier si le niveau de la rente est le principal facteur qui motive le retour au travail, nous avons comparé pour tous les âges de 55 à 75 ans, le nombre de personnes qui sont retournées au travail en indiquant leur année de retraite et en les classant selon que la rente incomplète ou complète.

L'extrait du tableau présente les données des personnes entre 58 à 66 ans représentant la majorité des personnes qui retournent au travail.

Extrait du tableau sur le Croisement de données du nombre de personnes retournées, l'âge, l'année de la retraite selon une rente complète ou incomplète

RENTE INCOMPLÈTE			ÂGE	RENTE COMPLÈTE		
NOMBRE	RETRAITE	STRATES		STRATES	NOMBRE	RETRAITE
5	2023-2024	55-59 2021-2024	55	55-59 2022-2024	3	2022-2024
5	2023-2024		56		3	2023-2024
5	2021-2023		57		2	2023-2024
10	2022-2024		58		9	2023-2024
14	2020-2024		59		15	2022-2024
22	2020-2024	60-64 2017-2024	60	60-64 2016-2024	19	2021-2024
19	2021-2024		61		12	2020-2024
14	2020-2024		62		9	2020-2023
10	2020-2023		63		9	2020-2023
13	2017-2024		64		12	2016-2024
12	2017-2024	65-69 2015-2020	65	65-69 2015-2024	6	2018-2021
12	2015-2022		66		5	2020-2024
2	2018-2020		67		6	2019-2023
3	2016-2023		68		6	2015-2023
5	2018-2023		69		2	2019-2024

À la lumière des résultats observés, le niveau de la rente s'avère un motif significatif pour expliquer le retour au travail sans être le facteur déterminant puisqu'un peu plus de 46 % ont une rente complète alors que 54 % ont une rente incomplète. Le résultat démontre également que la majorité des personnes ont pris leur retraite entre 2021 et 2024, les autres années ne touchent que quelques individus.

On peut comprendre pourquoi plusieurs départs à la retraite avec une rente incomplète se sont réalisés pour les années 2019, 2020 et 2021. Mais, il est plus inquiétant de constater que la majorité de ceux-ci se produisent en 2022, 2023 et 2024 soit après la pandémie. Comme nous n'avons pas vérifié ces éléments, il est difficile d'avancer des explications sur cette réalité. Mais il est fort à parier que les conditions d'exercice et le manque chronique de services, pour les élèves et le personnel, jouent pour beaucoup dans la décision de quitter avant l'admissibilité à une pleine rente. Nous ne l'avons pas vérifié dans l'enquête, mais nous le constatons sur le terrain par de nombreux témoignages.

CONCLUSION

En comparant les données, on peut rapidement constater que les tendances sont assez similaires d'une année à l'autre. Nous craignons qu'il en soit ainsi tant que le contexte scolaire sera ce qu'il est.

La réalité des milieux de travail et des conditions d'exercice de plus en plus difficiles des enseignantes et des enseignants a des effets dévastateurs à plusieurs niveaux. Toutes ces conditions, les personnes retraitées les connaissent, les ont vécues récemment pour plusieurs ou les ont vues se détériorer année après année. Elles ont choisi de quitter le navire, parfois avec une rente diminuée comme nous l'avons constaté au cours de notre enquête.

Peut-on s'étonner que les personnes retraitées, sauf exception, hésitent grandement avant d'y retourner ? Que les conditions de retour doivent être hautement attractives et, que malgré tout, l'engagement se traduit par de la suppléance occasionnelle ?

DES CONDITIONS SALARIALES MAXIMALES POUR UN ENGAGEMENT MINIMAL

Et si les personnes retraitées, au-delà des déclarations creuses formulées dans une lettre estivale d'un ministre dépourvu, étaient reconnues professionnellement pour leur formation de qualité, leurs connaissances solides, leur grande expérience didactique pas seulement « pour mettre un adulte dans la classe ». Si le ministère et son ministre travaillaient plutôt à mettre tout cet arsenal pédagogique et cette richesse professionnelle disponible au soutien à l'enseignement et à l'intégration des jeunes « recrues » remplies de motivation, d'aspiration et de projets, peut-être il y aurait plus de personnes retraitées qui « s'enrôleraient » à nouveau, dans un rôle différent, mais tellement plus signifiant !

Mais ce gouvernement et son ministre optent davantage pour une centralisation des pouvoirs, en proposant de nombreuses lois qui cherchent à encadrer, à redresser, à confronter et finalement à créer une diversion afin de cacher l'incurie d'un gouvernement usé, dépassé et incapable de faire face à la réalité d'un système qui s'écroule.

Les personnes retraitées ont un rôle important dans le contexte de pénurie actuel, mais ce n'est certainement pas sur nous que repose l'avenir.

Le déficit budgétaire, l'incompétence et le manque de considération de ce gouvernement n'auront d'autres effets que de décourager encore plus le personnel enseignant, y incluant les personnes retraitées. En plus des problèmes de recrutement et de rétention en début de carrière, l'exode de la profession se manifeste également en fin de carrière si on en croit les données révélées par cette enquête.

*Nicole Frascadore,
présidente de l'APRFAE*



Au fil des événements

UNE CONFÉRENCE SUR LA SEXUALITÉ DES PERSONNES VIEILLISSANTES

Le lundi 24 mars dernier, le Comité de la condition des femmes de l'APRFAE proposait aux membres une conférence portant sur la sexualité des personnes vieillissantes, tant hétérosexuelles qu'homosexuelles. Cette rencontre était animée par madame Isabelle Wallach, anthropologue et professeure au département de sexologie de l'UQAM.



Ses recherches ont été publiées dans un ouvrage paru en 2024 aux Presses de l'Université du Québec. Cette publication qu'elle a co-dirigée avec Isabelle van Pevenage et Julie Beauchamp s'intitule *Sexualités et conjugalités en contexte de vieillissement. Perspectives sociales et critiques*.

Dans sa présentation, madame Wallach expose l'ensemble des mythes et préjugés sur la sexualité des personnes vieillissantes : absence d'activités, d'intérêts et de désirs sexuels. Elle nous a également expliqué la différence entre asexualité et « déssexualisation » des personnes vieillissantes. L'asexualité est une orientation sexuelle existant à tout âge et pouvant apparaître à un âge avancé. Puisque la sexualité est souvent synonyme de jeunesse, beauté, passion et performance, la société a tendance à « déssexualiser » les personnes vieillissantes.

Madame Wallach a aussi fait référence à la sexualité comme étant un moyen de « rester jeune » pour un vieillissement en santé physique et mentale optimale. Ce mythe impose un double standard, particulièrement pour les femmes. L'effet dépréciateur du vieillissement est évidemment plus marqué sur la valeur des femmes que sur celle des hommes. Les femmes perdent ainsi un double rôle : celui d'être un objet de désir ainsi que le rôle de procréatrice.

Dans ses recherches, la chercheuse a également découvert que les critères de sélection et d'attractivité pour les femmes âgées sont : l'apparence, le statut socio-économique, les qualités personnelles et sociales versus les apparences. Beaucoup d'importance est accordée à la santé physique (tabagisme). Les critères de sélection des femmes âgées sont aussi teintés par les enjeux liés au vieillissement : âgisme, dégradation de la santé, la réévaluation de certains critères, la perte d'attractivité, la passivité, la lenteur, la transformation de l'expression sexuelle des hommes avec des changements physiologiques, l'incapacité, la fragilité, la solitude, etc.



Quant à l'expression sexuelle des hommes vieillissants, il y a deux tendances contradictoires qui apparaissent selon madame Wallach : la sexualité axée sur la génitalité ou la sexualité incluant des pratiques dites « non génitales ».

En ce qui concerne les pratiques sexuelles axées sur la génitalité, la masturbation a été souvent évoquée par les hommes vieillissants. Les hommes qui ont été consultés ont fait beaucoup référence au poids du passé, aux croyances religieuses, à la consommation de pornographie ainsi qu'à la fréquentation des lieux dédiés aux rencontres sexuelles avant l'intimité physique.

Les personnes vieillissantes, tout comme les adultes, jeunes ou âgés, peuvent bien sûr avoir une vie sexuelle active et épanouissante. Or, pour que cette sexualité s'exprime pleinement, elle doit « se libérer » de la « désexualisation ».

Marie-Andrée Nantel,
Comité de la condition des femmes

Bouquinons un peu !

SI ON S'AIMAIT DE LOUISE SIGOUIN

Voici donc un livre à conseiller à tous les couples qui veulent développer une autonomie affective, nourrissante et véritable, à la source même d'une relation saine et épanouie.

L'APPROCHE SIGOUIN : CES CINQ DUALITÉS QUI VONT VOUS RAPPROCHER

Louise Sigouin explique ces cinq dualités en citant des exemples concrets de vécus différents à travers des traits de personnalités caractéristiques des individus décrits. Ces exemples illustrent bien les judicieuses explications de l'auteure émérite qu'est Mme Sigouin. Ces cinq dualités se jouent au sein même de toutes les relations humaines qui existent.

On peut voir cette psychologue / sexologue chevronnée et émérite à la télévision, plus précisément sur le réseau TVA. Elle accompagne des participants qui se prêtent au jeu, en vue d'améliorer toujours plus, leur relation amoureuse, pour la faire grandir et durer dans le temps. Je vous conseille cette lecture et vous invite à la suivre dans les prochaines émissions qu'elle nous présentera et qui nous permettent de comprendre ces cinq dualités, en vous posant les questions suivantes :

- Êtes-vous en amour « dépendant » ou « codépendant » ?
- Fusionnel ou solitaire ?
- Rationnel ou émotif ?
- Actif ou rêveur ?
- Vite ou lent ?

Bien souvent, nos réactions dépendent inconsciemment ou consciemment de notre tempérament, de notre caractère, de notre façon d'agir ou de ressentir, de nos forces, de nos faiblesses ou de nos différences.

Nos réactions dépendent aussi de celles de notre partenaire, qui est en accord ou en désaccord avec nos caractéristiques comportementales et qui réagit lui-même à partir de ses goûts, de ses tendances, de ses attentes et de ses besoins personnels.

Face à cette interaction quotidienne de deux partenaires vivant une intimité profonde et sincère, comment peuvent-ils arriver à mieux se comprendre, à s'aimer « plus » dans le temps pour s'aimer encore « mieux » ? !...

Voilà ce que nous suggère Louise Sigouin dans le livre ***Si on s'aimait !*** pour s'épanouir et cheminer allègrement à travers l'aventure passionnante de la découverte de l'autre dans le couple que nous formons !

Bonne lecture ! Bons visionnements !

Marie-Louise Lagarde,
Membre de l'APRFAE





LE BONHEUR CONTAGIEUX DE JANETTE

Pour bien terminer l'année 2024 et entrer avec sérénité en 2025, j'ai lu le dernier livre écrit par Janette Bertrand, *Cent ans d'amour*. J'étais curieuse d'entendre cette femme nous parler de ses réflexions sur la vieillesse, elle qui est à l'aube de ses cent ans. La passion, la curiosité et l'amour de la vie sont des leviers qui ont fait de Janette une femme inspirante. À l'âge de 20 ans, elle a eu la tuberculose, elle était certaine de mourir, elle y a survécu et ça lui a donné cette détermination de vivre. Cette joie de vivre, son père l'avait aussi et il lui a transmis. Sa philosophie : on traversera le pont quand on sera rendus. Janette dit que si on a la chance d'être vieux, on doit s'en féliciter, car c'est qu'on n'est pas mort ! Elle partage ses réflexions sur le vieillissement, l'âgisme et les difficultés de vieillir. Elle aborde aussi les nombreux bonheurs du grand âge.

Janette dénonce qu'on ne donne pas assez la parole aux vieux. Les personnes âgées ont un savoir important à transmettre. Elle mentionne que ce que sa longue vie lui a apporté de plus extraordinaire, c'est la capacité de prendre du recul et ça permet de mieux comprendre les choses. Après avoir consacré une grande partie de sa vie à l'égalité entre les hommes et les femmes, Jeannette a un nouveau cheval de bataille : redonner de la fierté aux vieux. Toujours dans l'action elle a créé « Les aînés en manque de modèles » pour la fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal. Pour trouver ces modèles et les faire découvrir, elle invite les gens à participer en visitant le site Web suivant : <https://www.figm.ca/>. D'après Jeannette, vieillir ça s'apprend et ça s'apprend jeune, il faut prendre le temps d'écouter les vieux pour vrai. Elle n'hésite pas à dire : « Il y a des pays où on honore les vieux et on apprend d'eux, mais chez nous, un vieux, ça ne sert plus à rien. »

Janette Bertrand qui est l'auteure d'une quinzaine de livres reçoit avec honneur toute cette attention autour de son centenaire, comme le dévoilement de sa murale à Montréal cet automne. Dans son long parcours, elle a influencé les mentalités et défait

de nombreux tabous dans notre société. Ses trucs pour bien vieillir sont de bouger, de se sentir utile, d'être encore curieuse, de donner et de recevoir de l'amour et d'être bien entourée. Une lecture très inspirante à lire pour toutes les générations !

Ghislaine Paquette,
Membre du Comité de la condition des femmes

UNE FEMME EXTRAORDINAIRE (ROMAN DE CATHERINE ÉTHIER, ÉDITIONS STANKÉ, 2022)

Le livre de Catherine Éthier, *Une femme extraordinaire*, est une bonne entrée en matière pour décrire la vie des femmes de sa génération.

D'abord, j'ai abandonné la lecture, car je n'ai pas accroché aux différents thèmes abordés comme le suicide, le mal de vivre et l'anxiété compulsive. Ensuite, j'ai décidé de reprendre le roman et de le lire d'un trait avec toute ma concentration pour bien saisir les nombreux traits d'humour, dont quelques-uns en anglais.

L'écriture éclatée de Catherine Éthier nous fait découvrir Corinne Gazelle, son personnage principal. C'est une trentenaire qui doute beaucoup, qui achète de façon compulsive des objets rares qu'elle perçoit comme de petits trésors. Elle a souvent le vague à l'âme et parfois des idées suicidaires. *Une femme extraordinaire*, est une autofiction, car cette Corinne n'est pas tout à fait Catherine, mais on la retrouve dans ses mots d'esprit comiques.

On finit par s'attacher réellement à cette jeune femme qui oscille entre humilité et mépris, le regard qu'elle pose sur la vie fait d'elle un personnage attachant. À travers ses aventures hilarantes, l'auteure écrit tout haut ce que plusieurs vivent tout bas. Le mal être de son personnage principal est plus commun qu'on ne le pense. Je vous souhaite une bonne lecture !

Ghislaine Paquette,
Membre du Comité de la condition des femmes



La culture sous toutes ses coutures

VIEUX ET PLUS RÉCENTS SOUVENIRS DU CINÉMA

Bonjour à celles et ceux qui me lisent. Cette fois-ci, je n'ai pas rédigé de chronique musicale (j'y reviendrai très probablement une autre fois). Pour cette livraison-ci, je vous propose un ancien Hitchcock, une nouveauté suédoise très sombre (en noir et blanc) attrapée sur la plateforme Mubi ainsi qu'un autre film : La Reine Margot de Patrice Chéreau que j'avais vu à sa sortie (en 1994) et que je viens de revoir avec un intérêt renouvelé dans sa version DVD.

Contrairement à la tendance générale, je ne crains pas de dévoiler l'histoire dans son entier. Pour moi, c'est le traitement de celle-ci qui fait son intérêt. Je sais que cette façon de faire ne plaira pas à toutes et à tous, mais libre à vous d'interrompre la lecture de mes palabres là où vous le jugerez bon. Quant au film suédois de Magnus von Horn, je prends soin d'avertir les âmes sensibles (et il y en a !) que ce genre de cinéma ne convient pas à tout le monde. Dans ce cas-ci mon refus de dévoiler la fin s'explique par le fait que cette fin ne peut se détailler sur des pages publiques. Le film est très maîtrisé, mais confine le public dans l'horreur la plus indicible. Je promets de revenir avec des choses plus digestes la prochaine fois.



FENÊTRE SUR COUR (1954)

DURÉE : 1 h 50, réalisé par Alfred Hitchcock

L'un des chefs-d'œuvre de Hitchcock et, quant à moi, son meilleur film ou du moins, celui qui m'a le plus fasciné. Pour résumer, il s'agit d'un photographe (James Stewart) immobilisé par une fracture à la jambe dans un petit appartement où il a pour seule

distraction d'observer ce qui se passe dans le bloc d'en face et de recevoir son infirmière (Thelma Ritter) et sa plus ou moins promise (Grace Kelly). Ce qu'Hitchcock nous propose ici n'est pas seulement l'accumulation d'indices nous menant à l'élucidation d'un meurtre, mais également une vision sociologique sur les rapports humains qui, bien qu'elle remonte à 1954, conserve son charme. Le tout est très calibré du point de vue cinématographique (les plans ingénieux, la vie citadine et l'observation des voisins facilitée par une canicule qui justifie les fenêtres grandes ouvertes du bloc d'en face vu de la cour intérieure). Pour résumer en peu de mots : c'est du grand cinéma. L'humour aigre-doux y est prodigué. Quant à la musique, elle est offerte avec parcimonie, mais reste sensible, délicate et adéquate. Elle approfondit certains silences ou ajoute une note de poésie au réalisme des vies parallèles ici illustrées. Nous sommes à une époque où les usages n'ont plus grand-chose à voir avec ceux qui ont cours aujourd'hui. Bref, on en vient à regretter cette époque disparue. Nostalgie, quand tu nous tiens !



MAESTRO (2023)

DURÉE : 2h, réalisé par Bradley Cooper

Très beau morceau de piano en introduction qui s'arrête sur le compositeur-interprète et chef d'orchestre Leonard Bernstein, point de mire du film. Suivent quelques aveux à un journaliste tenu un peu à l'écart par la mise en scène. On insiste, grâce au montage, sur la vie trépidante qu'a connu ce chef, notamment les milieux non conventionnels dans lesquels il était plongé. Tout ceci respire l'allant new-yorkais et les émotions qui l'accompagnent. Toute l'époque (les années 50, 60 et 70) est restituée par touches rapides et contrastées. On fume excessivement dans ce film, voire agressivement. L'usage du noir et blanc favorise ces souvenirs filmés en plus de l'excellence des prises de vue. On cerne aussi les minorités (artistiques, sexuelles, religieuses, politiques, sociales), et en particulier celle qui caractérise le chef d'orchestre. On remarque les nettes différences entre la sensibilité américaine et européenne (la manière très directe dont l'interview télévisée est menée alors qu'elle est filmée chez Bernstein et sa femme). Les faciès très expressifs de Bernstein et de son amant évitent cependant l'effet caricature. Excellente version de Summertime (Gershwin) à l'occasion d'une soirée. L'une des forces de ce film,

c'est le naturel des conversations, comme si elles étaient enregistrées sur le vif et de façon spontanée, avec les approximations que cela comporte. Le déroulement de la Messe (Mass – 1971) de Bernstein est l'un des tournants du film (la couleur ayant depuis peu succédé au noir et blanc), où la tristesse de sa femme Felicia s'accroît et entraînera la rupture du couple. Plusieurs « respirations » dans le film permettent aussi de mieux goûter les différents tableaux proposés. La maladie de Felicia rapprochera de nouveau l'ancien couple ; son évolution sera très sensiblement examinée. La réserve que l'on peut avoir face à ce film est qu'il ne creuse pas suffisamment l'œuvre globale de Bernstein – presque rien sur *West Side Story*.

« Any questions ? » demande Bernstein à la fin. Le muet souvenir tendre et frémissant de sa femme (en noir et blanc) s'interpose alors.

Un générique atypique de 10 minutes conclut cette production soignée.



LA REINE MARGOT (2013)

DURÉE : 2 h 40, réalisé par Patrice Chéreau

Les premières images semblent s'inspirer du Caravage. Le réalisateur Patrice Chéreau opte tout de suite pour les plans heurtés. Mariage parodique orchestré pour des intérêts politiques des royaumes par Catherine de Médicis. Musique néo-Monteverdi. Chéreau ne recule pas devant les fastes de la mise en scène (140 millions de francs, dit-on sur Wikipédia). Les réjouissances qui suivent le mariage. Les crâneries des personnes de haut lignage. Les images de foule en liesse grouillent de couleurs et de détails volontairement à peine entraperçus. Une somptueuse profusion d'images où les femmes sont belles comme celles des tableaux d'époque. Chéreau choisit de peindre les grands (surtout les jeunes, parmi ceux-ci, avec leur faconde insolente) comme s'ils étaient nos contemporains — ce qu'ils sont — et cette faconde les désigne d'ailleurs dans leurs façons de faire à l'extérieur du film, dans la vie d'aujourd'hui. Même la Médicis présente l'air d'une rouée (ce qu'elle était), mais sans l'amidon dans ses manières auquel son rang l'obligeait. Elle signe l'acte de mort de Colligny tandis que la reine du jour s'amuse avec ses frères dévoyés. Le dialogue politique des nouveaux mariés (qui se tolèrent à grand peine avec une nuit de noces escamotée) souligne leurs intérêts mal arrimés. Margot s'enflamme pour La Môle, un chevalier

protestant (Perez) rencontré tandis qu'elle fuyait le lit conjugal. Les rues étroites du vieux Paris sont bellement évoquées.

Des décisions gravissimes sont prises dans des convulsions déchirantes et hystériques par ceux qui en portent la responsabilité (notamment Charles IX, le faible roi malheureux, joué par Anglade). Le carnage qui s'en suit est à l'image de la tonique donnée au début, bien chaotique et empreint de folie collective. De sombres tableaux lumineux du Greco, de Rembrandt, du Caravage se succèdent dans une longue boucherie. De voir la nouvelle reine se faire l'infirmière de son amant sous l'œil cynique et compatissant de sa dame de compagnie (Mme de Nevers — Dominique Blanc), cela cadre avec l'invraisemblance de la terrible fresque. Les remords exprimés après la tuerie sont l'occasion d'un examen de conscience fait au sein de la famille royale. On opte pour le ton des lamentations des tragédies grecques. Les nouveaux mariés sont assignés à résidence : Le Louvre.

Les complots pour faire mourir Henri de Navarre échouent. La Môle demeure l'amant de Margot et reste protégée par celle-ci. Discrète et parcimonieuse la musique est atypique, mais elle évite très heureusement de noyer les scènes du film. Les dialogues sont délibérément débarrassés de toute espèce de révérence propre aux cours princières ou royales. Les protagonistes parlent donc comme aujourd'hui avec à l'occasion un accent d'hystérie. La scène de chasse est menée comme un grand ballet et restera certainement l'une des meilleures du genre. Le futur bon roi Henri y fait preuve d'un grand courage en sauvant Charles IX d'un mauvais pas dû à la célèbre menace d'un sanglier blessé et furieux. En agissant ainsi, le Béarnais gagne l'amitié indéfectible du roi, et méduse d'admiration (sauf peut-être le futur Henri III — Pascal Grégory au jeu nuancé, cynique et inquiétant) toute la cour catholique alors présente à la chasse.

Tout ceci tandis que la revanche préparée des protestants dans les fourrés du bois est contrariée et reportée à plus tard. En grand metteur en scène, Chéreau soigne les fameuses rencontres (Marie de Médicis, Margot, son époux Henri). L'empoisonnement mal ciblé du roi Charles est tragiquement réussi et fait frémir. L'angoisse de Marie de Médicis, au masque de plus en plus mortuaire au fur de l'action depuis qu'elle a consulté les devins, annonce ou accompagne la fatalité. L'ignominie du futur Henri III face à sa sœur ; il la fait un peu déshabiller de force en pleine cour pour examiner les marques amoureuses laissées sur sa peau par La Môle, son amant protestant. Arrogance aussi face au futur Henri IV (son beau-frère). Les confessions familiales avant que la mort n'emporte le roi. Les scènes s'enchaînent. Le guet-apens au détour d'une rue étroite (où La Môle sera blessée et arrêté malgré la vaine intervention de Margot). La longue agonie de Charles IX devant sa cour puis dans les bras de sa sœur aimée qui lui réclame la grâce pour La Môle embastillée et néanmoins vouée à sa prochaine exécution. Le triomphe d'Henri III. Enfin, la fuite de Margot en Navarre pour y rejoindre, le cœur brisé par la perte de son amant, son roi et mari Henri.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : LE DOCUMENTAIRE LES HÉRITIÈRES

LA JEUNE FILLE ET L'AIGUILLE (2024)

Durée : 1h55, réalisé par Magnus von Horn

Une bien sombre histoire qui se passe au Danemark dans les années 20, filmée en noir et blanc avec un haut degré de réalisme. Un déménagement forcé plonge une femme pauvre dans un grand désarroi. Le milieu ouvrier où elle travaille comme couturière est rude. Son nouveau logis, lugubre à souhait. Sans enfant, elle est néanmoins en difficulté, car sans nouvelles de son mari parti au front voilà longtemps. Au sortir de la Grande Guerre, son patron la prend en pitié ; ils se lient ensemble et les bontés de l'un sont récompensées par les largesses de l'autre. Cependant, peu après, le mari oublié revient du front, profondément traumatisé et présente ce qu'on appelle une gueule-cassée. Après l'avoir accueilli chez elle pour partager un maigre repas, elle lui apprend qu'elle est enceinte, qu'elle a maintenant une nouvelle vie et le chasse vertement, sans ménagement. Elle arrache ensuite à son patron une promesse de mariage. Elle doit alors par la suite faire face à la mère de son patron (baronne de son état) qui la fait examiner par un gynécologue. Le résultat positif de l'examen entraîne la mère à faire renoncer son fils au mariage et force celui-ci à mettre à pied sa maîtresse, comme on disait alors. Le fils faible se soumet à la volonté maternelle inflexible. Au bain public, Karoline (c'est son nom) fait une tentative pour avorter qui échoue. On la retrouve au cirque où elle renoue avec son mari sordidement présenté au public comme monstre d'attraction. Ils se rabibochent, puis elle assiste aux crises nocturnes de démence de son mari, crises qui ne manquent pas d'indisposer ses voisins. Elle accouche par la suite à son milieu de travail.

La suite du drame (proprement inénarrable) se prolonge pendant la seconde moitié du film. C'est plus noir que du Zola (même parmi les pages les plus sombres). Qu'il nous suffise de dire que les turpitudes narrées, si horribles soient-elles, sont expliquées et, jusqu'à un certain point, pardonnées – ou tout au moins comprises – par le public dont on sollicite la mansuétude.

Philippe Tétreau,
Membre de l'APRFAE

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, Télé-Québec a présenté, le lundi 3 mars dernier, le documentaire intitulé Les Héritières. Animé par la comédienne Marie-Soleil Dion, ce documentaire porte sur les progrès accomplis par les femmes au cours des cinquante dernières années.

L'une de ces pionnières qui ont permis aux femmes de s'accomplir au cours des 50 dernières années est l'animatrice de l'émission Femmes d'aujourd'hui, Aline Desjardins; une émission qui en a fait beaucoup pour l'évolution des conditions des femmes au Québec. Je vous rappelle qu'à la fin des années 60, les femmes adoptaient le nom de leur mari et étaient confinées à des métiers traditionnellement réservés aux femmes : enseignante, infirmière, secrétaires, etc. La diversité des métiers dits « masculins » était nettement plus foisonnante.

Le documentaire survole habilement aussi la période allant de 1971 à 1988. Durant cette période, beaucoup de choses ont été accomplies : l'avortement a été décriminalisé, les femmes se réapproprient leurs corps grâce, entre autres, à la contraception et à la sexualité sans obligation de fécondation.

Tout au long de ce documentaire, on relate des moments marquants de l'évolution des conditions de vie des femmes : retour aux études, parité hommes-femmes dans certains secteurs de l'économie, liberté de choisir sa vie, sa carrière, ses enfants, etc.

Bref, si vous désirez revoir ce documentaire, je vous invite à visiter le site Web de Télé-Québec : <https://www.telequebec.tv/programmation/les-heritieres>. Fait à noter, ce film a été créé pour célébrer les 50 ans du Conseil du statut de la femme.

Marie-Andrée Nantel,
Membre du Comité de la condition de la femme de l'APRFAE

LES HÉRITIÈRES

La parole est à vous !

LETTRE À UNE PROF



« ... j'ai eu la santé et l'aisance matérielle, je suis née au bon moment dans une société ouverte aux femmes et j'ai connu la paix, la liberté. Choses qu'on a tendance à tenir pour acquises. À tort. »

-Francine Noël. L'usage de mes jours

Il est difficile d'évaluer l'influence que peut avoir un ou une prof sur ses élèves, car à un moment, ils disparaissent de nos vies. Comme la moyenne des ours, j'ai connu des bons et des mauvais enseignants, mais peu d'entre eux ont eu l'effet d'une bouffée d'air frais. Au début des années 80, j'ai étudié avec Francine Noël alors enseignante au module d'art dramatique de l'UQAM. Voici la lettre que je lui écris, elle s'adresse également à tous les bons profs.

Bonjour Madame, Vous ne vous souviendrez pas de moi, j'étais dans la masse informe que représentent les étudiants des années plus tard, mais le jour où je suis entré dans votre cour d'écriture dramatique, j'ai compris que j'avais devant moi quelqu'un de singulier. Les mots sont votre passion, votre maison.

Vous vous exprimez avec éloquence et vous avez cette intelligence qui éclaire. Vous pouvez avoir la réplique assassine, mais sans jamais être dénuée de chaleur, il se dégage de vous une forme d'impudence. En fait, ça n'a rien d'étonnant puisque pour aider les autres à se tenir debout il faudra servir de modèle à l'originalité et à la dissidence. Vous m'avez donné envie d'entrer dans cet espace intérieur où naissent des idées, où le besoin de s'exprimer devient le plus fort.

Je termine la lecture de votre livre *L'usage de mes jours* et j'entends encore votre voix. Vous me racontez avec brio votre histoire mêlée à celle du Québec et je pense à l'usage que je fais de mon temps. J'ai l'impression de vous ressembler, vous m'avez certainement influencé et ce faisant, vous avez contribué à m'édifier, mais peut-être est-ce votre talent qui touche à l'universel et donne à tous l'impression de se reconnaître ?

Je trouve rafraîchissant qu'une athée puisse réhabiliter les congrégations religieuses qui, en effet, ont contribué à construire notre société malgré d'évidentes erreurs. J'aime votre relation au monde,

vos franchise envers vos échecs ou vos défauts; du même souffle, vous pouvez célébrer le théâtre expérimental ou les travailleurs à pourboires et, avec la même verve, vous écorchez les psys ou l'UQAM et certains enseignants. On regarde nos travers sociétaux bien en face, comme le traitement envers les peuples autochtones ou la difficulté d'être immigrants ici comme ailleurs. Vos récits donnent l'impression de partager votre vie intérieure et avec elle de suivre le cours de vos pensées qui coulent aussi bien que vos cours magistraux. Vous m'avez aidé à comprendre comment le féminisme a contribué à faire une société où les pères ont une place significative, bref, j'ai retrouvé ma prof.

On peut se perdre dans le palais de la mémoire, mais 45 ans plus tard, voici ce que j'ai gardé de vos cours. Il y a d'abord, pour mettre en lumière l'importance de la première phrase, de la première scène, le test des 5 minutes, pour désigner le jugement que fera le spectateur ou le lecteur à la découverte d'une œuvre, car c'est au terme de ces décisives minutes qu'on décidera si la télé-série mérite de persévérer ou si on change de chaîne. Puis, l'importance de tout énoncer clairement puisqu'on évaluerait l'âge mental d'une foule à environ 7 ans et pour finir, vous dites écrire de 9 à 5 sans répondre au téléphone ni à la porte pour parler de persistance et de discipline. Mais j'ai surtout gardé de vos cours un sentiment de confiance quant à mes capacités. Lors d'une lecture de mon texte devant le groupe, une étudiante critique mon travail, mais avant que je ne le défende, vous le faites pour moi avec une conviction qui fait plaisir à voir. Quelle belle surprise, j'avais une alliée au département. Quelqu'un croyait en moi si généreusement et on m'encourageait à persévérer. Parfois, c'est grâce au regard de l'autre qu'on se construit.

Au-delà de mon amour pour la littérature ou pour les arts, je surgis du passé pour partager ma reconnaissance envers les profs qui continuent de m'inspirer. En effet, j'ai le sentiment de toujours avoir une mentore bienveillante quelque part à Verchère, je sais que vous écrivez et que vos mots vont continuer d'élever le monde. Alors merci d'avoir été la prof de centaines d'étudiants et d'étudiantes qui, comme moi, se sont sentis écoutés, compris, supportés et aimés. Merci d'avoir fait œuvre utile avec vos mots dits ou écrits, ils résonneront encore longtemps.

En ce moment, vous êtes ma valeur refuge, comme l'or pour l'économie, j'ai trouvé un abri dans vos récits. Des intellectuelles comme vous allument des passions qu'on ne peut plus éteindre. Grâce aux profs, je continue de lire, d'écrire, de danser, de dessiner et bien sûr de réfléchir sur ma condition et le monde qui m'entoure.

Merci et longue vie.

Un étudiant pour toujours reconnaissant

P.-S. Comme vous, j'aime bien le Bas-du-Fleuve, ci-dessus je vous présente une aquarelle que j'ai faite de L'Isle-Verte.

Jean-Pierre Mondor

Membre de l'APRFAE

Image : Jean-Pierre Mondor

Membres du Conseil d'administration et des différents comités 2024-2025

Le conseil d'administration est composé de sept postes :

Nicole Frascadore, présidente
Jocelyne Dupuis, vice-présidence à la trésorerie
Martine Roberge, vice-présidence au secrétariat
Maryse Vézina, administratrice
Josée White, administratrice
Michel Paquette, administrateur
André Patry, administrateur

Comité des finances :

Gaétan Asselin, Suzanne Desautniers,
William Fayad et Jocelyne Dupuis (responsable politique)

Comité des statuts :

Siham Abou Nasr, Gaétan Asselin, Denis Gaudreault
et Michel Paquette (responsable politique).

Comité des élections :

Flore Michaud, Brigitte Goyette et Denise Martel

Comité de la condition des femmes :

Christine Lord, Marie-Andrée Nantel, Danielle Paquette,
Ghislaine Paquette, Maryse Vézina (membre du CA),
Josée White (membre du CA) et Martine Roberge
(responsable politique)

Comité d'action sociopolitique :

Siham Abou Nasr, Gandayi Busugutsala, William Fayad,
Badiâa Sekfali, Caroline Proulx-Trottier et André Patry
(responsable politique)

Comité de l'environnement :

Siham Abou Nasr, Christine Favreau, Guy Dussault, Badiâa
Sekfali et André Patry (responsable politique)

Comité des alliées et alliés de la diversité et de genre LBGTQ2+ :

Siham Abou Nasr, Pierrette Paquin, Manon Côté, Manon
Ipperciel, Erroll Picard et André Patry (responsable politique)

Comités régionaux

BLLMV :

Danielle Tremblay, Nicole Pierre, Flore Michaud,
Denise Martel et Jean-Pierre Julien

Haute-Yamaska :

Martine Roberge, Priscille Lafontaine, Anise Bourassa Lamy,
Monique Benoit, Line Raza, Sonia Riendeau, Raymond Lesage
et Sylvie Forand

Outaouais :

Manon Lagacé et Francine Chénier

Québec :

Suzanne Coulombe, Bernard Arnaudeau, Francine Poirier, Lucie
Robichaud, Jacques Lacasse et France Paiement

Numéros à conserver :

APRFAE : 514 666-6969 ou sans frais
1 877 312-1727

Régime d'assurance collective APRFAE

(contrat 109995) – Beneva : www.beneva.ca/fr/assurance-collective/apr-fae

Assurances générales (contrat 01275) – Beneva :
1 844 928-7307

Caisse Desjardins de l'Éducation :

514 351-1268 ou 1 877 442-3382

Retraite Québec : 1 800 463-5533

(RREGOP) ou 1 800 463-5185 (RRQ)

RAMQ : 514 864-3411 ou 1 800 561-9749

SAAQ : 1 800 361-7620

Sécurité de la vieillesse : 1 800 277-9915

Revenu Québec : 1 800 267-6299

Office de protection des consommateurs :

514 253-6556 ou 1 888 672-2556

Références-Aînés : 514 527-0007

Coordonnées de l'APRFAE

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, annonces, concerts, expositions, voyages, etc. Nous nous ferons un plaisir de les publier sous réserve de l'espace disponible.

L'APRÈS FAE – Infographie et mise en page :
Tabasko Communications

Nos coordonnées :

APRFAE, 8550, boulevard Pie-IX, bureau 100
Montréal, QC H1Z 4G2

Téléphone : 514 666-6969

Sans frais : 1 877 312-1727

Courriel : retraites@aprfae.ca

Site Web : www.aprfae.ca

Facebook : www.facebook.com/AprFae/